

Roland Guillon, *Les tensions sur l'activité en Afrique de l'Ouest. Une approche comparative Nord-Sud*, L'Harmattan, collection Ethique Economique, 127 pages.

Cet ouvrage se situe dans la ligne des travaux menés par l'auteur en référence à la constitution d'une sociologie des activités économiques et fait ainsi suite à plusieurs autres ouvrages développant cette approche (cf notamment Guillon 1999, 2000). Il est composé de quatre chapitres.

Le premier chapitre nous invite à la découverte des activités en milieu urbain ouest-africain. Passant en revue de nombreuses études consacrées aux activités de production et d'échange, l'auteur est amené à mettre en perspectives plusieurs éléments. Les procès d'activité, leurs structures d'organisation, ainsi que les institutions dans lesquelles ils s'inscrivent sont caractérisés par la figure d'un entrepreneur. Mais cette figure particulière ne prend tout son sens que dans les relations sociales qu'il construit et dont il dépend. Le capital social constitué par ces relations est en étroite relation avec les liens de type communautaire. Après avoir décliné le profil des activités, l'auteur revient donc sur les rapports étroits et ambigus qu'entretiennent les concepts de capital social et de communauté. Cela le conduit au capital symbolique en tant que vecteur de conversion entre les valeurs de plusieurs sortes de capitaux, ce qui in fine revient à relativiser l'étanchéité des domaines associés à chaque type de capital. Particulièrement, l'auteur se demande « à propos des rapports entre l'usage d'un capital social et la valorisation économique du capital, si le ciment des relations sociales autour du capital social n'est pas au fond la quête d'une reconnaissance, d'une légitimité et d'un certain pouvoir » (p.28).

Le second chapitre replace ces activités dans un cadre plus large qu'est celui de la mondialisation. L'objet de ce chapitre est de montrer que cette partie du globe ne fait pas exception et s'ouvre aussi à l'environnement international. Cependant, il est fait référence ici à des « traces » de mondialisation. L'utilisation de ce terme, qui se trouve dans le titre du chapitre, signifie deux choses. D'abord, qu'une partie seulement des procès qui composent la mondialisation touche cette partie du continent africain ; ensuite que de telles traces sont le reflet de logiques institutionnelles extérieures mais dont les effets sur l'emploi sont relativement destructeurs. L'Afrique de l'ouest subit plus la mondialisation qu'elle ne la vit. Ces logiques institutionnelles sont décrites à trois niveaux : au niveau des gouvernements nationaux, au niveau des formes d'unions intergouvernementales qu'elles soient continentales ou régionales ; et dans le sillage de grandes institutions telles que l'ONU. Si les logiques institutionnelles sont largement dominantes, l'auteur n'oublie pas pour autant de noter que l'on trouve chez certains agents de la région des réalisations multinationales. Ces réalisations sont soit le fait d'entrepreneurs nationaux, parfois en rapport avec la dynamique des communautés religieuses, dépassant l'espace national par la constitution de réseaux ;

soit se situent dans le cadre de prises de participation ou d'exploitation par des firmes des pays du Nord.

Si les deux premiers chapitres dressent les contours de la situation en Afrique de l'Ouest, on pouvait s'attendre à quelques développements laissant penser à une « spécificité » de la zone. Le troisième chapitre prend le contre-pied de la facilité et nous plonge dans une lecture riche d'enseignements en dégagant des ressemblances entre le Nord et le Sud. Plutôt que de tomber dans le particularisme, il nous mène dans une analyse croisée entre les deux hémisphères. Du va et vient entre les deux pôles se dégage un regard original dans lequel chaque phénomène fait écho pour mieux nous guider. Pour ce faire, l'auteur s'attache à préciser la place de l'activité informelle aussi bien au Nord qu'au Sud. De même, il montre que les zones franches se propagent et contribuent à la déréglementation. Continuant son périple comparatif il s'attaque aux paradigmes de la confiance et de la coopération, constitutif des nouvelles formes de gouvernance, nous incitant à la réflexion sur l'enjeu exact de l'utilisation de tels paradigmes. Enfin, dans ce contexte où le rôle de l'Etat semble bien remis en cause, il propose une analyse des contre-pouvoirs au marché à travers les associations et les organisations non gouvernementales puis les syndicats. Non le moindre des intérêts de cette partie est de clairement mettre en évidence les rapports tantôt convergents, tantôt divergents qu'entretiennent syndicats, association et ONG. En particulier, la défense des standards de travail, si elle est marquée par la volonté d'unité entre ces différentes formes de contre-pouvoirs au Sud, est au contraire fortement dissociée au Nord. Les syndicats restent les seuls à promouvoir les droits liés au travail dans cette zone du globe.

Le quatrième et dernier chapitre, intitulé « action publique et éthique du développement », fait le lien entre les dimensions institutionnelles que sont la gouvernance, l'organisation associative ou syndicale, ou encore l'intégration régionale, avec la question du développement. Ce lien est testé à partir de trois thématiques que sont l'action publique, les approches du développement et finalement la valorisation du capital social. Concernant la première, l'ajustement structurel reste la dynamique essentielle et elle n'affecte pas seulement le Sud. Elle donne une prime aux facteurs de compétitivité et tend à réduire l'action publique, renforçant ainsi la dynamique informelle. Pour la seconde, deux paradigmes se font face sur le devant de la scène, celui de la lutte contre la pauvreté et celui de l'économie populaire. Or, qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces approches, elles ne sont pas exemptes de critiques. La lutte contre la pauvreté se veut une approche universelle mais tourne vite au débat technique sur la pauvreté comme objet technique d'expertise, renvoyant par la même à la confection d'indices et à l'éthique de l'expert. L'économie populaire présente une approche plus critique et globale, tout en s'intéressant aux acteurs. Mais elle recèle l'indéniable risque de réduire la portée universelle du problème à des champs culturels locaux. Finalement la troisième thématique aborde la question de la valorisation du

capital social. Or, cette thématique trouve des points de congruence avec la problématique de la valorisation du travail. Cette dernière pourrait bien trouver un appui sérieux grâce au partage de valeurs communes au niveau local et au dialogue social au niveau des instances internationales. Les difficultés d'aboutissement de certains projets ne sont-ils pas le reflet du manque de partage de valeurs en vue de la recherche d'un bien commun.

L'auteur conclut sur deux pistes de réflexion : la première est de valoriser davantage le travail, la seconde consiste à redéployer les services publics à d'autres niveaux que celui de la nation. « Il s'agit d'abord de rechercher de nouvelles institutions qui soient garantes de des intérêts collectifs calés sur des valeurs universelles. Et de donner davantage de place aux agents et aux institutions dites intermédiaires qui valorisent le travail parmi les facteurs de l'activité » (p.112).

Un vaste chantier s'ouvre à la réflexion, celui de la définition d'institutions porteuses de valeurs universelles, ayant pour objet de défendre un bien commun par une régulation supranationale. Un des grands mérites de ce livre est de nous convier à repenser le problème en soulignant, qu'au-delà des différences, des lignes de convergence et de ressemblance entre le Nord et le Sud existent déjà bel et bien. Un livre que l'on ne peut que conseiller.

RÉFÉRENCES

Guillon R. (1999), *Recherches sur l'emploi. Eléments de sociologie de l'activité économique*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales.

Guillon R. (2000), *Syndicats et mondialisation. Une stratification de l'action syndicale*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales.

Jérôme Ballet
Jerome.Ballet@c3ed.uvsq.fr